Info Sciez-sur-Léman

Janvier 2015

SOMMAIRE

Page 2:

- Point sur les travaux de voirie

Page 3:

- Jumelage Sciez-Wasselonne
- Partenariat Sciez-Vohindava
- Information sur la grippe aviaire

Page 4:

- Agenda

Editorial

« 2015, une année emplie d'espérance, d'initiatives et de joies »

Depuis plusieurs années notre pays s'est fait une spécialité de cultiver le pessimisme et le déni de la réalité.
Aujourd'hui, être épanoui, heureux, s'apparente aux yeux d'une majorité, à un comportement pathologique plus qu'à une réalité.

Je ne nie surtout pas les difficultés du moment, les changements en profondeur que notre société actuelle doit réaliser ; cependant notre pays demeure l'un des plus favorisés de la planète.

Ma récente visite à Vohindava, commune malgache avec laquelle nous œuvrons dans le cadre d'une coopération décentralisée est éloquente.
La moitié de la population n'a qu'un repas par jour et, à certaines périodes un repas tous les 2 ou 3 jours. Les gens ont de grandes difficultés à scolariser les enfants, les soins et soutiens aux personnes en difficulté sont inexistants. Pourtant, ils aiment rire, recevoir, partager le peu qu'ils possèdent et parler d'avenir. Ils fourmillent d'idées pour plus d'humanité.
Je pense sincèrement qu'ils nous montrent la voie.

Notre Europe est-elle vieille, conformiste, endormie, à bout de souffle ?
Nous devons absolument retrouver la volonté de construire ENSEMBLE, l'envie du PARTAGE sans attendre un retour, immédiat ou personnel.
Les bons moments en famille, entre amis, sont nécessaires pour imaginer un demain, certes différent, mais où l'homme aura toute sa place, où l'initiative économique, les associations, seront à nouveau le ciment de notre république.

Je vous souhaite à vous, à vos proches et à vos amis, une année 2015 emplie d'espérance, d'initiatives et de joies pour commencer à bâtir un monde où nos enfants et petits enfants pourront profiter pleinement de leurs vies.

Jean-Luc BIDAL
Maire de Sciez

Vœux du Maire

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal sont heureux de vous accueillir à la traditionnelle cérémonie des vœux

le vendredi 9 janvier à 18h30 au Centre d'animation de Sciez

Rond-point Ouest
Le point sur l'avancement des travaux

Route d'Excenevex :
Les problèmes de stabilité du sol (couche de tourbe dans le secteur du Marais de Niva) rencontrés sur de la route d'Excenevex ont provoqué un retard de 25 jours sur le planning prévisionnel.

Route de Bordignin :
La mise en forme de la voirie était prévue pour la fin de l'année mais les trottoirs et les murs antibruits seront terminés pour les vacances de février ; le mini rond-point définitif sera réalisé à l'automne 2015 après la dernière tranche de travaux . Cette solution permettra de dévier la circulation pendant les travaux devant la mairie.

La mise en service de la nouvelle voirie route de Bordignin – Route d'Excenevex :
Un retard a été provoqué par une entreprise qui a fait faillite ; elle avait à charge la mise en place des murs antibruits végétalisés. Une nouvelle consultation d'entreprises a permis de trouver une solution rapide et la pose des murs a pu débuter le 8 décembre 2014.
Les travaux seront terminés pour le 31 janvier 2015.
La nouvelle route entre le rond-point ouest et la RD 25 (Route d'Excenevex) sera donc mise en service fin février 2015.

Fin des travaux sur la RD 1005 :
Les nouveaux aménagements devant la mairie (suppression du tourne à gauche et des feux pour la circulation routière) auront lieu d'avril à novembre 2015.

Concertation publique pour le 2ème rond-point :
La concertation publique concernant le 2ème rond-point sur la RD 1005 (voir bulletin municipal annuel) s'est terminée le 14 novembre 2014. Les conclusions, favorables, permettent de poursuivre le dossier par l'étude d'impact qui sera soumise à l'enquête publique. Cet aménagement permettra de faciliter l'accès à la RD 1005 aussi bien du coté domaine de Guidou et du domaine de Coudrée que du coté d'Excuvilly, des constructions de la zone des Près Derrières et de la zone artisanale située à l'emplacement de l'ancienne usine Cifran Sotta.

Christian VIGNAUD
Adjoint à la Voirie

Travaux trottoirs de Bonnatrait

Le SIEM (Syndicat Intercommunal des Eaux des Moises) remplace dans la traversée de Bonnatrait, la colonne de distribution d'eau potable devenue vétuste, colonne d'un diamètre de 175 mm par une colonne d'un diamètre de 200 mm. Le remplacement de cette colonne va se poursuivre en 2015 le long de la RD 1005 et de la RD 25 jusqu'à Chevilly sur la commune d'Excenevex.
Le SIEM profite de ces travaux pour poser une nouvelle colonne en fonte d'un diamètre de 300 mm, pour relier la nouvelle station de traitement des eaux de Chevilly au réservoir situé sur la route de Perrignier.
Ces travaux permettront, par refoulement entre les deux sites, de palier à un éventuel manque d'eau potable des Eaux des Moises sur la commune de Sciez.
La commune modifiera, début 2015, la position des arrêts de bus de l'entrée de Bonnatrait et améliorera, au frais de Nexitys, les accès à cette opération immobilière et cela dans l'attente de la réalisation du deuxième rond-point situé au niveau du domaine de Guidou. (Voir plan dans bulletin annuel 2014)

Christian VIGNAUD
Adjoint à la Voirie

Décisions municipales

Lors de sa séance publique du 19 novembre 2014, le conseil municipal a notamment pris les décisions suivantes :

Motion défavorable à la pratique du jet-ski sur le lac Léman.
Considérant qu'une conciliation entre les activités professionnelles et de loisirs, la préservation des milieux naturels et la pratique du jet-ski est impossible, considérant les nuisances et risques pour les usagers, considérant l'impact sur l'ensemble de la flore et la faune du lac et du littoral, le conseil municipal unanime demande au Préfet de ne pas autoriser la pratique du jet-ski et de protéger le Lac Léman, ses usagers et son environnement.

Exonération facultative en matière de Taxe d'Aménagement communale pour abris de jardin.
Le conseil municipal, unanime, décide que les abris de jardin soumis à déclaration préalable sont exonérés en totalité de la part communale de la taxe d'aménagement dans la limite des 20 premiers mètres carrés, à compter du 1er janvier 2015.

Classement de l'office de tourisme.
Le conseil municipal, unanime, approuve le dossier de demande de classement en catégorie III présenté par l'office de tourisme de Sciez. L'office de catégorie III est une structure de petite taille dont les missions fondamentales s'exercent sur l'accueil et l'information touristique. Son classement influe notamment sur le montant de la dotation globale de fonctionnement attribuée à la commune.

Restauration des cloches de l'église St-Maurice.
Le conseil municipal, unanime, décide une consultation pour la réfection des cloches de l'église et autorise le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Général.
L'estimation est de 32 000€ TTC pour une réfection de deux cloches datées de 1622, classées au patrimoine des monuments historiques et de trois autres cloches plus récentes en mauvais état.

Désenclavement communal de la « zone 2AU ».
Le conseil municipal, unanime, considérant le bilan de concertation, retient l'option n° 2 du projet, comprenant la « non possibilité » de tourner à gauche sur l'avenue de Coudrée depuis la RD 1005. Le dossier est tenu à la disposition du public.

Indemnité de conseil au comptable du Trésor Public.
Le conseil municipal, à la majorité moins une voix contre (Bernard Huvenne) et une abstention (Julie Thierry), demande le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et fixe l'indemnité de conseil au taux de 100% par an.

Subvention exceptionnelle au profit de « La Vie du Passé » pour une mission du Professeur Tillet.
Le conseil municipal, à la majorité moins 4 voix contre (Bernard Huvenne, Michel Requet, Nathalie Brothier, Marie-Christine Torrente) et une abstention (Lionel Kupper) décide de verser une subvention exceptionnelle de 1 000€ à l'association « La Vie du Passé » au profit du Professeur Tillet pour une mission en Mauritanie.

Le compte-rendu exhaustif et officiel de la réunion est affiché dans le hall de la mairie et disponible en ligne sur le site www.villes-de-sciez.com

Jumelage Sciez-Wasselonne

Sciez, actif sur le Marché de Noël alsacien

Week-end alsacien, mi-décembre, pour une délégation sciézoise exposant au marché de Noël de la commune jumelle de Wasselonne.
L'atmosphère assez fraîche a semble-t-il piqué l'intérêt du public alsacien pour les fromages et vins de Savoie, vendus par la délégation savoyarde du Comité de jumelage, tandis que l'Office de Tourisme de Sciez vantait les charmes touristiques du Léman .
Ajoutez à cela tartiflette géante, fondue et diots… préparés en dégustation sur deux jours et vous aurez la recette d'une rencontre conviviale intercommunale particulièrement réussie.

Michelle Eschilmann, maire de Wasselonne, a apprécié le stand gastronomique

Solidarité

Sciez-Vohindava : le partenariat continue

La signature de la convention par les maires des deux communes

Un accord a été passé fin novembre entre la Ville de Sciez et la commune de Vohindava, sur la côte Est de Madagascar. Il porte sur la construction de trois cantines et jardins scolaires, deux puits équipés de pompes et des blocs sanitaires, latrines et douches.

La convention liant les deux communes a été signée à Vohindava par Jean-Luc Bidal, maire de Sciez et Philémon Mahatonga, maire de Vohindava, en présence de plusieurs centaines d'enfants des écoles, des autorités malgaches et d'une petite délégation française.

Cette action de solidarité s'inscrit dans le cadre de la coopération décentralisée, *« cette diplomatie des collectivités »*, activée par l'Etat et soutenue par Laurent Fabius.

Un premier partenariat 2011-2013 avait permis à Sciez de construire 13 salles de classes – maternelles, primaires et collèges – dans cette même commune sans électricité ni eau courante. Ce sont 500 enfants supplémentaires qui ont ainsi pu trouver place sur les tables-bancs financés par l'association « Léman Horizon Madagascar », partenaire du projet. A Vohindava, 4 enfants sur 10 ont la chance d'aller à l'école.

Trouver une place au sec et un repas à l'école est important, notamment en période de soudure, 4 mois par an, où petits et grands souffrent de la faim.

Grippe aviaire

Mesures concernant la commune

Au cours des dernières semaines, sept foyers d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) dus à une souche H5N8 ont été confirmés en Europe dans des élevages de volailles.
Suite à la survenue de ces cas, le ministère en charge de l'agriculture a pris la décision d'élever le niveau de risque pour l'influenza aviaire et de le qualifier de **modéré** en France (niveau 3 sur une échelle de I à5).

Il faut souligner qu'à ce jour aucun cas d'influenza aviaire H5N8 n'a été détecté en France.
Aucun cas humain mettant en cause ce stéréotype n'a été décrit, mais sa contagiosité chez les oiseaux impose des mesures strictes de prévention.

Conséquence pour notre commune, située dans une zone à risque de contact d'oiseaux de la faune sauvage avec les oiseaux domestiques :
Aucun rassemblement d'oiseaux ne peut plus y être organisé.
Tout détenteur d'oiseaux, en élevage ou basse-cour, est tenu de confiner ses oiseaux ou de les protéger par des filets afin d'éviter tout contact avec des oiseaux de la faune sauvage.
L'utilisation et le transport des appelants sont désormais interdits en action de chasse.

Des dérogations sont cependant prévues par la réglementation.
La direction départementale de la protection des populations est à votre disposition pour répondre à toute question par téléphone au 04-50-10-30-92 ou 04-50-33-55-55 ou par messagerie à l'adresse suivante : ddpp@haute-savoie.gouv.fr.

Evénementiel Spectacles

Dimanche 4 janvier

Vœux du Ju Jitsu

16h15: au C.A.S
Cérémonie du Kagami Biraki
Foyer Culturel

Samedi 10 janvier

Fête des sapins

17h30: Parking du Guidou
Foyer Culturel

Participez au concours
« Sapins en carton » !
Créez votre propre sapin et
venez l'exposer à cette occasion.

« Info Sciez » - Mairie de Sciez
Courriels : **com@ville-sciez.fr**

Samedi 10 janvier
20h00: au C.A.S
Grand loto du foot.

Mardi 13 et 27 janvier

Bébés lecteurs

De 10h00 à 11h15
Bibliothèque
Organisé par le Foyer Culturel

Dimanche 18 janvier

Grand loto

15h00: au C.A.S
Organisé par l'Association
Aurélien.

Mercredi 21 janvier

Atelier discussion

De 9h30 à 11h00
« L'alimentation du tout petit:
Période de la diversification ».
Inscription au Foyer Culturel.
Tél: 04-50-72-70-47

Jeudi 22 janvier

La récré des parents

De 9h30 à 11h30
Réalisation de cartes de vœux
avec des peintures à billes.
Organisé par le Foyer Culturel.

Samedi 24 janvier

Théâtre

20h30:au C.A.S
Le Repas des Fauves
Par le théâtre du Torrent.

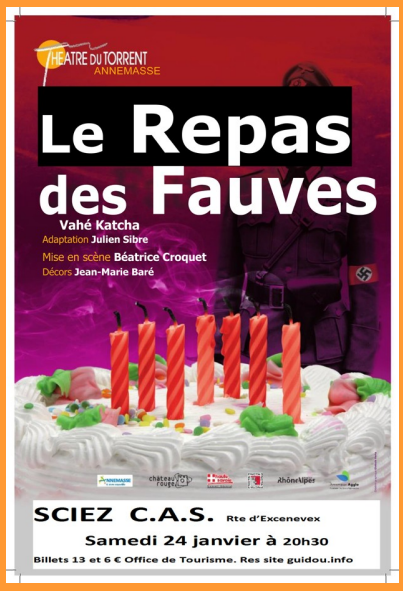

Vœux du Maire

Le Maire et l'ensemble du Conseil Municipal sont heureux de vous accueillir à la traditionnelle cérémonie des vœux,

le vendredi 9 janvier à 18h30
au Centre d'animation de Sciez (CAS)